

## **TABLEAU DÉTAILLÉ DES DÉPENSES BUDGÉTAIRES**

Conformément aux dispositions du Code de l'environnement, le coût du débat public incombe au porteur du projet, en l'occurrence EDF, dans le cadre d'une convention de financement conclue avec la CNDP. Le budget prévisionnel alloué au débat public dans la convention de financement s'élevait à 1,4 million d'euros TTC. La répartition de ce budget par grandes catégories de dépenses est indiquée dans le tableau ci-dessous.

Dans le cadre d'un marché public (accord cadre) conclu avec la CNDP, quatre groupements de prestataires ont accompagné la CPDP tout au long du débat pour les ressources humaines, l'ingénierie de la participation, la logistique et la communication. Conformément aux périmètres de l'accord cadre certaines dépenses hors marché ont été engagées.

Les indemnités des 8 membres composant la CPDP sont prises en charge directement par la CNDP. Elles ne font pas partie des dépenses effectuées sur le budget alloué au débat public « Projet Technocentre à Fessenheim ».

<b>BUDGET DU DÉBAT</b>			
LOT N°	INTITULE	TITULAIRES	MONTANT EN € TTC
1	<i>Ressources humaines (secrétariat général)</i>	Cadres en mission (CEM) et UPSKILLS	272 547 €
2	<i>Ingénierie de la participation</i>	Groupement WDPE	258 000 €
3	<i>Logistique du débat et des événements, dont interprétariat des rencontres</i>	Groupement Nova	235 000 €
4	<i>Communication</i>	Rouge Vif	135 000 €
Hors Lot	<i>Divers - hors accord cadre</i>	Traduction des documents du débat	12 000 €
<b>TOTAL</b>			<b>912 547€</b>

*NB. Toutes les dépenses ne sont pas engagées et/ou payées au moment de la rédaction de ce compte rendu. Les montants indiqués ci-dessus, arrondis, sont susceptibles d'évoluer marginalement après intégration des dernières écritures comptables.*

<b>Frais engagés par la CNDP</b>	
Indemnités des membres de l'équipe du débat	67 000 €
Frais des membres de l'équipe du débat	16 500 €

*NB. Les montants indiqués ci-dessus ont été estimés au moment de la rédaction du présent compte rendu et sont susceptibles d'évoluer marginalement après intégration des dernières écritures comptables.*